

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 1469
971 - Guadeloupe
ASSOCIATIONS
Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Pointe-à-Pitre
FRENCH WEST INDIES CRICKET.

Objet : la ligue French West Indies Cricket a pour objet, dans le cadre des dispositions de l'article 7 des statuts de la Fédération Française de Baseball et Softball, d'exercer sur les comités départementaux et les clubs affiliés ayant un siège sur son territoire ainsi que sur les licenciés de ces clubs, les pouvoirs qui lui sont délégués par la fédération, sur décision du comité directeur fédéral ; dans le cadre des délégations qui lui sont consenties par la Fédération Française de baseball et softball, les statuts et règlements fédéraux, la ligue de "franch west indies cricket" dispose des moyens d'actions ci-après : l'organisation de manifestations sportives régionales ouvertes aux clubs affiliés à la fédération française de baseball et softball de son ressort, ou de leurs licenciés, sous formes de coupes, challenges, tournois, rencontres de sélection et épreuves de toute nature, la défense des intérêts de ses disciplines auprès des pouvoirs publics, la tenue d'assemblées périodiques, et de l'assemblée générale, ainsi que l'organisation de cours, de conférences, de stages et examens, la tenue d'un service régional de documentation ainsi que l'édition, la publication et la vente d'un bulletin régional d'informations, l'attribution d'aides techniques, morales et matérielles aux clubs de son ressort territorial, la prévention et la lutte contre le dopage, l'attribution de prix et récompenses, et de tout autre moyen susceptible de favoriser le développement du baseball, du softball et du cricket

Siège social : lieu-dit POIRIER DE GISSAC, 97180 Sainte-Anne.

Date de la déclaration : 24 mars 2017.